



Questions aux candidats

Réponses du PS de Fléron



THEMATIQUES GENERALES

1. Thématique zéro-déchets

Comment, en tant qu'élu, pensez-vous intégrer le concept de zéro-déchets dans l'administration communale et les activités (festives, sportives, culturelles ou autres) que la Commune organise ou promeut ?

Il est essentiel dès le départ de travailler avec les écoles, les associations, les clubs sportifs et l'administration communale pour promouvoir des campagnes « commune propre » qui regroupent une série d'actions ponctuelles (mobilisation de la population, nettoyage des rues, des bords de route, aménagement d'espaces verts, etc.).

Le tout en menant des campagnes pour lutter contre le gaspillage alimentaire en partenariat avec le secteur de la distribution alimentaire et les acteurs sociaux. Sensibiliser à l'utilisation de l'eau du robinet et donc en généralisant l'installation de fontaines d'eau au sein des écoles communales et les bureaux (pour éviter les bouteilles en plastique), favoriser l'utilisation de la boîte à tartine et non de l'aluminium.

Lors de manifestation mettre l'obligation d'utiliser des verres réutilisables et imposer une gestion du site avec des poubelles sélectives et des reprises éventuelles selon le type de manifestation.

Il faut accroître le nombre de lieux de compostage par quartier avec une surveillance pour éviter le dépôt clandestin de déchets. Les services communaux, devront être les premiers ambassadeurs de la commune à tendre vers le zéro déchet, des recommandations y seront formulées pour atteindre cet objectif.

2. Thématique citoyenneté

Comment, en tant qu'élu, envisagez-vous d'intégrer les citoyens dans certaines décisions en cours de mandature ? (consultations avec ou sans initiative citoyenne, interpellations, audit, budget participatif, etc ...) Dans quels domaines de compétence communale envisagez-vous de le faire ?

La mise en place d'une commission citoyenne composée de citoyens consentants, tirés au sort et représentatifs de la population, chargée de débattre périodiquement (une à deux fois par an) de thématiques qui concernent la commune me paraît une piste intéressante. Les conclusions de cette commission, intégrant les avis minoritaires, seraient transmises au conseil communal qui sera chargé de les examiner et, le cas échéant, de les mettre en œuvre ou de justifier leur rejet.

Mettre en œuvre des budgets participatifs, par lesquels la commune octroie à des citoyens (à travers des conseils de quartier qui sont créés) un budget déterminé afin de réaliser des projets de proximité sélectionnés selon des modes démocratiques. Aux citoyens de participer et de choisir leurs projets. A la commune de les mettre en œuvre.

Permettre aux citoyens de formuler directement auprès du conseil communal des propositions réglementaires en les motivant ainsi que des amendements aux projets en cours est un chemin participatif intéressant qui mérite d'être tenté mais qui doit aussi être encadré pour éviter de tomber dans des excès non productifs

Enfin, il faut mettre en place un baromètre périodique de satisfaction et des attentes des usagers des services communaux.

3. Thématique alimentation

Comment, en tant qu'élus, pensez-vous soutenir les producteurs locaux, professionnels ou amateurs et les circuits courts de distribution de leurs produits ? (exonération ou réduction des frais de marché, promotion, information, listing, soutien aux groupements d'achat, jardins partagés, potagers collectifs, repas collectifs, cantines scolaires, homes, etc...)

En développant les initiatives pour promouvoir une alimentation saine, locale et équilibrée en

- Interdisant la vente en milieu scolaire de boissons et de nourritures nocives à la santé (haute teneur en sucre, boissons énergisantes, etc.) ;
- Concluant des contrats pour la fourniture des repas avec des producteurs et acteurs locaux au sein des cantines scolaires (notamment via le développement de jardins pédagogiques) et des partenariats avec les producteurs locaux ;

Promouvoir les circuits courts de production et de consommation via l'intégration systématique de clauses sociales et environnementales dans les marchés publics communaux visant l'approvisionnement des collectivités locales (notamment crèches, écoles, maisons de repos, services de repas à domicile) et des services publics ;

Développer des épiceries sociales favorisant les produits locaux, de saison, bio ou équivalents.

4. Thématique agriculture

Comment, en tant qu'élus, pensez-vous aider les agriculteurs à se dégager de l'emprise qu'a l'agro-industrie dans leurs pratiques quotidiennes afin d'atteindre une plus grande autonomie alimentaire sur le plan local et régional (taille des parcelles, diversification des productions, réorientation vers l'alimentation humaine, diminution voire suppression des intrants chimiques, soutien à l'accès à la terre, coopératives de producteurs et de consommateurs, etc...) ?

Notre commune possède un faible taux d'agriculteurs en regard des communes voisines du plateau de Herve, ce qui ne doit pas empêcher l'autorité communale d'avoir dialogue et concertation avec ceux-ci pouvant passer par la création d'une commission consultative agricole qui serait un lieu d'échanges sur les problématiques agricoles locales. Rendre l'agriculture plus attractive pour les jeunes et les citoyens est un vrai défi que pourrait relever la commune (foire agricole, journée « fermes ouvertes »).

Pour accroître l'efficacité et l'ampleur des politiques publiques au point de vue de l'agriculture locale, il est essentiel de mettre en place un projet de développement supracommunal. Nous pensons que les communes doivent se rassembler par bassin de vie afin de construire un projet commun et ce avec le soutien de la province.

Favoriser les circuits courts, cela passe aussi par l'encouragement de la coopération entre agriculteurs, transformateurs et distributeurs locaux notamment par l'organisation d'événements et la création de plateformes.

En mutualisant leurs ressources les communes pourront proposer des services de meilleure qualité et renforcer plus efficacement l'attractivité des produits locaux grâce à des économies d'échelle.

5. Thématique éducation

Comment, en tant qu'élus, pensez-vous sensibiliser, dès le plus jeune âge, les écoliers, étudiants, personnes en formation mais également le grand public dans des matières telles que les économies d'énergies, la diminution de la surconsommation, l'alimentation saine pour l'homme et son environnement, favoriser la transmission des savoirs, développer les valeurs de coopération, etc... ?

Pour sensibiliser le citoyen la mise en place d'un « conseil transversal de promotion du bien-être » qui pourrait avoir pour objectif de renforcer la qualité de vie des habitants. Ce conseil sera composé des habitants, des acteurs de terrain (du domaine sanitaire, social, environnement, logement, énergie, etc.) et des représentants de la commune.

Il faut multiplier les actions de promotion de la santé et de bien-être des citoyens et encourager par exemple nos écoles à être ouvertes sur leur territoire, notamment en développant des collaborations avec l'associatif local (acteurs culturels, maisons et centres de jeunes, clubs sportifs, etc.) et en organisant des visites avec des acteurs privés comme les entreprises.

6. Thématique mobilité

Comment, en tant qu'élus, pensez-vous mettre en place des actions concrètes (et lesquelles) visant à promouvoir une mobilité supportable pour tous et l'environnement (parkings de délestage desservis par des navettes publiques, hub de livraison pour les marchandises transportées par la route (réduction du trafic poids lourd), réhabilitation de chemins et sentiers dédiés à la mobilité douce, parcours thématiques (tourisme) et pratiques (raccourcis sécurisés et sécurisants), système local de co-voiturage, véhicules et vélos partagés ?

Il faut intégrer systématiquement les enjeux de (multi)mobilité dans l'organisation de l'espace public en vue d'encourager les alternatives à la voiture et partager l'espace entre ses divers usagers.

Pour ce faire il est primordiale de d'abord déployer un réseau (supra)local et de collecter les données de mobilité et analyser les besoins des citoyens pour faire correspondre au mieux l'offre à la demande.

Il faudra donc :

- Impliquer les citoyens et les usagers dans les politiques de mobilité ;
- Assurer la coordination entre les différents acteurs de la mobilité ;
- Informer de la palette d'offres de transport disponibles ;
- Installer sur l'ensemble du territoire des « points de multimobilité », lieux de connexion entre les divers moyens de transport ;
- Proposer, si nécessaire, des offres de transport complémentaires ;
- Appuyer les initiatives citoyennes de mobilité partagée (covoiturage, etc.).
- Collaborer avec l'opérateur régional de transport public pour favoriser les transports en commun et répondre aux besoins des habitants de la commune
- Soutenir la mise en place de parkings de dissuasion gratuits

7. Thématique énergies

Comment, en tant qu' élu, pensez-vous réduire la dépendance de la Commune et de ses habitants aux ressources énergétiques non renouvelables (production locale (photovoltaïque, hydraulique, éolien, biomasse,...), isolation des bâtiments (administration, écoles, habitations sociales etc.), achat de véhicules dits propres, nouvelles formes de transports en commun, etc... ?

Après avoir été précurseur au début des années 2000 en matière d'économies d'énergies en participant au projet P.A.L.M.E. qui a permis à la commune d'investir dans ces bâtiments tant dans l'isolation que dans le chauffage et les luminaires, il convient toutefois de garder le cap dans la gestion des bâtiments.

A court terme il faut favoriser les achats groupés (électricité, gaz, pellets, etc.), à l'échelle communale ou supracommunale, par le biais des CPAS ou d'autres acteurs, et les rendre accessibles à tous.

La commune doit aussi adapter son charroi aux nouveaux enjeux, véhicules électriques, hybrides ...pouvant aller aussi vers les vélos électriques.

8. Thématique marchés publics

Comment, en tant qu' élu, pensez-vous intégrer des clauses relatives aux thématiques présentées ci-dessus dans les appels d'offre de marchés publics (fournitures de biens et services, travaux, achats, etc...) ?

Rédiger des cahiers des charges de marchés publics davantage tournés vers les PME et les indépendants, et luttant activement contre le dumping social et environnemental par :

- La généralisation des clauses éthiques, sociales et environnementales pour des marchés publics durables et de proximité, en jugeant notamment les entreprises et indépendants candidats sur la « réparabilité » du bien et sur les effets retours pour l'économie locale. Il s'agit par exemple des marchés publics de vêtements de travail qui devraient intégrer des clauses adéquates de respect des droits de l'homme.
- La signature par la commune et les entreprises candidates, soustraitants inclus, d'une charte contre le dumping social conditionnant l'octroi du marché public ;

THEMATIQUES LOCALES

Contrairement aux questions précédentes qui ont été élaborées collectivement par différentes initiatives de transition belges, les deux dernières concernent des spécificités locales

Spécificité A

Vu les spécificités de notre Commune en matière de Mobilité centrale, comment, en tant qu' élu, pensez-vous Améliorer , réduire, fluidifier le trafic au cœur de Fléron ?

Parmi les axes prioritaires figure la mobilité mais cette mobilité doit se réfléchir de La notion de mobilité est indubitablement liée à celle de la sécurité routière et ne peut s'envisager que de manière globale sur base des plans intercommunaux et urbains de mobilité cohérents. Ces plans existent ! Les solutions qui seront mises en place seront le résultat de la volonté et des efforts des autorités locales au travers de discussions avec les différents acteurs communaux, provinciaux et régionaux.

Les communes voisines et la Province ont leur rôle à jouer, en collaboration et en concertation avec la Région pour développer des alternatives efficaces, financièrement attractives et adaptées à tous les besoins des citoyens.

Si nous voulons pérenniser le calme et la tranquillité des fléronnais, si nous voulons leur permettre de circuler facilement et assurer un trafic fluide sur les grands axes, si nous voulons aussi sauvegarder notre centre commercial, nous devons mettre en œuvre de toute urgence cette concertation globale.

Notre ambition socialiste est d'assurer le droit à la mobilité.

Nous voulons aussi :

- Sécuriser la ligne 38 en amplifiant son éclairage sur notre territoire à Retinne et à Romsée et en rénovant son balisage,
- Réaliser des itinéraires pour les personnes à mobilité réduite afin de les aider à mieux accéder aux commerces et sites communaux,
- Mettre à disposition des citoyens des vélos sous location,
- Augmenter le balisage des parkings,
- Garantir et augmenter la sécurité des usagers les plus faibles,
- Sécuriser le cheminement des enfants à proximité des écoles,
- Rénover le balisage et entretenir régulièrement le très beau réseau balades de notre commune,
- Intensifier l'installation de parkings à vélo et de pistes cyclables.

Spécificité B

Vu les spécificités de notre Commune en matière de l'appauvrissement des commerces du centre et des centres commerciaux environnants , comment, en tant qu'élu, pensez-vous ramener des commerces locaux et pérennes au cœur de notre commune ?

Le centre commercial de Fléron est en grande difficulté. Il étouffe et Fléron est devenue « une File à la Campagne ». Le PS ne veut pas abandonner son commerce local et souhaite mettre en œuvre, sur toute l'entité : des actions de soutien direct ou d'accompagnement tant en termes de mobilité, de propreté ou d'animation. Le pouvoir communal doit s'investir auprès des commerçants et des indépendants de l'entité. Plusieurs démarches doivent être menées telles :

- Une concertation avec les commerçants sur les différentes actions et incitants qui pourraient améliorer le dynamisme commercial, en particulier en matière d'animation commerciale, d'aménagement de l'espace public, de mobilité, de gestion des déchets et des nuisances, de convivialité, de fiscalité, etc. ;
- Favoriser l'accessibilité à Fléron et augmenter sa zone de chalandise
- augmenter l'attractivité des centres urbains et ruraux pour l'installation de commerces, grâce notamment à la rénovation (par exemple l'embellissement des façades et l'enlèvement des enseignes désuètes) ;
- mieux anticiper les futurs besoins du commerce sur le territoire ;
- une coordination effective des travaux, via une synergie efficace entre les services communaux et les opérateurs (proximus, CILE, RESA,...), pour réduire au maximum leur durée et leur fréquence.